La CPJ appelle à l’abandon immédiat des poursuites contre Ruvakiki

@rib News, 09/05/2012 â€“ Source CPJ AfricaAu Burundi, la prison Ã perpÃ©tuitÃ© requise pour le journaliste Hassan RuvakikiNew York, le 8 mai 2012 - Au Burundi, un procureur de la RÃ©publique a requis aujourd'hui une peine de prison Ã perpÃ©tuitÃ©Â pour le journaliste de radio burundais, Hassan Ruvakiki, qui est emprisonnÃ© suite Ã sa diffusion d' une interview en novembre dernier avec un chef rebelle prÃ©sumÃ©, selon des mÃ©dias.Le procureur en chef, Barbatus Ntakarusho, a fait cette requÃªte au cours d'une audience au tribunal de Cankuzo, une ville dans l'est du Burundi, affirmant que le journaliste s'Ã©tait livrÃ© Ã des Â« actes de terrorisme Â», a dÃ©clarÃ© au CPJ l'avocat de la dÃ©fense du journaliste, Onesime Kabayabaya. M. Ruvakiki est reporter de la chaÃ®ne de radio franÃ§aiseÂ Radio France Internationale et de la station localeÂ Radio Bonesha FM.
Le 28 novembre dernier, des agents de sÃ©curitÃ© ont arrÃªtÃ© M. Ruvakiki sans mandat, perquisitionnÃ© son domicile et l'on interrogÃ© sur ses liens prÃ©sumÃ©s avec un groupe rebelle, selon des mÃ©dias. Il a Ã©tÃ© dÃ©tenu au secret pendant sept dans un camp militaire, ont dit au CPJ des journalistes locaux. Radio Bonesha FM avait diffusÃ© la semaine prÃ©cÃ©dente une interview avec un ancien officier de police qui a prÃ©tendu faire partie du Front pour la Restauration de la DÃ©mocratie-Abanyagihugu, un nouveau groupe rebelle au Burundi, ont rapportÃ© des mÃ©dias.M. Ruvakiki a refusÃ© d'inscrire un plaidoyer Ã l'audience d'aujourd'hui, ont dit au CPJ des journalistes locaux. Dans un appel interjetÃ© en fÃ©vrier, la dÃ©fense avait soulevÃ© de nombreuses interrogations quant Ã l'Ã©quitÃ© de la procÃ©dure judiciaire, contestant l'impartialitÃ© des jug saisis de l'affaire et disant que ces derniers avaient empÃªchÃ© la dÃ©fense d'accÃ©der aux dossiers concernÃ©s. Le journaliste a Ã©galement dÃ©clarÃ© que la dÃ©fense n'avait pas Ã©tÃ© informÃ©e du verdict de l'appel de fÃ©vrier, selon des journalistes locaux.Â« Faire une entrevue n'est pas un acte de terrorisme. Les autoritÃ©s burundaises sont en train d'abuser de la loi afin de punir un journaliste pour avoir diffusÃ© des informations qu'elles n'ont pas aimÃ©es Â», a dÃ©clarÃ© Tom Rhodes, consultant du CPJ pour l'Afrique de l'Est. Â« L'arrestation de Hassan Ruvakiki ainsi que les poursuites contre lui ont Ã©tÃ© marquÃ©es par un manque d'Ã©quitÃ© et de respect de la procÃ©dure judiciaire. Cette affaire doit Ãªtre abandonnÃ©e immÃ©diatement Â», a-t-il martelÃ©.M. Ruvakiki est dÃ©tenu Ã la prison de Muramvya, Ã environ 50 kilomÃ¨tre (31 miles) de Bujumbura, la capitale burundaise, a dit au CPJ Patrick Nduwimana, directeur par intÃ©rim de Radio Bonesha. Le journaliste a Ã©tÃ© transfÃ©rÃ© Ã trois reprises depuis son arrestation, selon des mÃ©dias.Â NdlRÂ : Le CPJ es organisation indÃ©pendante, Ã but non lucratif basÃ©e Ã New York et dÃ©vouÃ©e Ã dÃ©fendre la libertÃ© de la presse dans monde.